



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

DECLARATION

« Face à une situation internationale marquée par de nouvelles tensions et une exacerbation du défi climatique, le Mouvement de la Paix appelle les citoyens à se remobiliser pour la paix, le climat et le désarmement »

La situation nationale et internationale du point de vue de la paix et des conflictualités existantes s'est aggravée. Le défi climatique devient alarmant selon les rapports du GIEC. La crise sanitaire est toujours présente.

Les conflits antérieurs persistent malgré des appels de l'Onu à arrêter les combats pendant la pandémie. De nouveaux fronts de conflictualité sont apparus en Asie et à l'Est de l'Europe. Ainsi la vente des sous-marins à propulsion nucléaire à l'Australie a révélé que l'Otan souhaite augmenter son emprise sur le monde et resserrer les étau autour de la Chine et de la Russie, en violation de ses propres engagements pris au moment de la chute du mur de Berlin. Cette situation suscite une nouvelle course aux armements y compris nucléaire et en retour une augmentation corrélative des budgets militaires de la Chine et de la Russie. Le risque d'une relance de la prolifération nucléaire est réel.

Dans le même temps les conséquences des guerres illégales de l'Otan en Afghanistan, en Irak et en Libye entraînent une extension des zones de conflits en particulier en Afrique subsaharienne, relançant ainsi les extrémismes violents dans cette région.

Cette situation provoque un accroissement des migrations forcées à cause des conflits mais aussi de l'aggravation de l'insécurité alimentaire, économique, sociale et climatique résultant de la persistance des inégalités de développement et des conséquences des dérèglements climatiques. Elle fait subir aux migrants des situations inacceptables.

Les logiques de puissance et de militarisation, instillée en particulier par l'Otan, se développent dangereusement et créent une situation où le multilatéralisme facteur de paix et porté par la Charte des Nations Unies est gravement menacé par une croissance des outils militaires au détriment des outils diplomatiques. Ainsi nous régressons vers des situations proches de la période précédant la première guerre mondiale où les affrontements d'intérêts des Etats les plus puissants dominaient les relations internationales.

Par contre les résistances s'expriment et se structurent tant en Amérique latine (Chili, Brésil..) qu'en Afrique. Ainsi le sommet africain de Montpellier a, au-delà des visées électoralistes du Président de la République, montré l'existence d'une société civile africaine forte et déterminée à agir pour ses droits, pour la justice, le respect des souverainetés, la fin du néocolonialisme. Ce sommet a révélé un dynamisme réjouissant en particulier chez les femmes et les jeunes.

La lucidité impose de revenir aux fondamentaux du droit international tel qu'exprimés par la Charte des Nations unies et les textes conséquents.

Or, si nous ne sommes pas encore sortis du choc de la crise sanitaire, en France aujourd'hui la reprise des activités militantes publiques est redevenue relativement possible. L'heure est donc à l'action et au déploiement de nos activités pour la paix au sein de la population.

Il convient donc d'accroître les actions en faveur des objectifs et exigences suivants :

- Règlement pacifique des conflits
- Diminution des dépenses d'armement et arrêt du commerce des armes
- Elimination définitive des armes de destruction massive à travers la mise en œuvre du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires entré en vigueur le 22 janvier 2021.
- Concrétisation des droits économiques sociaux et environnementaux des peuples
- Coopérations internationales pour faire face au défi climatique avec des mesures à la hauteur des enjeux et des objectifs fixés par les conclusions de la conférence de Paris sur le climat et des résultats inquiétants des travaux du Giec
- Développement des solidarités et partenariats entre les peuples pour construire un monde de justice et de paix comme nous y invite la Charte des Nations unies, les résolutions de l'Onu relatives aux droits économiques et sociaux, à la culture de la paix, aux Objectifs du Développement durable (ODD)
- Solidarité accrue envers toutes les victimes des dérèglements actuels et en particulier avec les migrants qui subissent des violences inacceptables.

C'est dans ce contexte, sur ces fondements et pour ces objectifs que le Mouvement de la paix appelle, à l'occasion de la semaine de l'Onu pour le développement, à agir dans les jours et semaines à venir en particulier le 6 novembre à l'occasion de la Cop 26 sur le climat, mais aussi autour du 10 novembre à l'occasion de la journée mondiale de la science au service de la paix et du développement et du 10 décembre pour le droit de l'homme à la Paix.

Plus que jamais la paix est doit être le Projet pour l'humanité pour faire face aux défis économiques, sociétaux, sanitaires, climatiques et faire face au militarisme.

Pour la paix, le climat, le désarmement et les droits humains le Mouvement de la paix a par ailleurs adopté un projet d'action ambitieux pour les mois à venir ([à voir sur ce lien](#))

Adopté par le bureau national du Mouvement de la Paix le 23 octobre 2021

A Paris, le 29 octobre 2021
Le Mouvement de la Paix